

1. Stibbe SRL est une société à responsabilité limitée, ayant pour objet l'exercice de la profession d'avocat. Stibbe SRL est inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises, à Bruxelles, sous le numéro 0429914688, RPM : Bruxelles, et a son siège social au Central Plaza, rue de Loxum 25, à 1000 Bruxelles, Belgique.
  2. Stibbe SRL fait partie d'un réseau de bureaux Stibbe qui, par le biais d'entités juridiques ou en coopération, sont actifs dans l'avocature ou le notariat à Amsterdam, Bruxelles, Londres et Luxembourg. Stibbe SRL donne uniquement des conseils en matière de droit belge, en ce compris le droit de l'Union européenne.
  3. Toutes les instructions des clients sont uniquement acceptées et exécutées par Stibbe SRL. Cela s'applique aussi si le client donne l'instruction expressément ou implicitement, avec l'intention qu'elle soit exécutée par une personne spécifique liée à Stibbe SRL. Par "personne liée", on entend un associé, un avocat, une personne désignée, un conseiller, un employé, un administrateur et/ou un actionnaire actuel ou passé de Stibbe SRL. Ces "personnes liées" peuvent être des personnes physiques et/ou des personnes morales. Stibbe SRL est, en conséquence, seule et exclusivement responsable des services rendus par Stibbe SRL et/ou toutes les personnes liées à Stibbe SRL. Par conséquent, nul autre que Stibbe SRL n'a et n'aura d'obligation envers le client ou toute autre personne en ce qui concerne les services rendus par les personnes liées, et nul autre que Stibbe SRL n'a et n'aura de responsabilité personnelle pour les services rendus au client pour le compte de Stibbe SRL. Il s'ensuit que, dans l'exécution de ces services rendus par les personnes liées, le client renonce à tout recours à l'exception de ceux dirigés contre Stibbe SRL.
  4. Toute responsabilité de Stibbe SRL (et, pour autant que de besoin et sans préjudice à l'article 3 ci-dessus, de toute autre personne liée à Stibbe SRL, et/ou de toute personne impliquée dans l'exécution des instructions du client, et/ou dont la responsabilité serait recherchée de quelque manière que ce soit en relation avec celles-ci) est limitée au montant payé par la ou les polices d'assurance en responsabilité de Stibbe SRL qui s'appliquent en la matière, augmenté de la franchise applicable en vertu de cette (ces) assurance(s). Une mise en cause des personnes mentionnées dans cet article doit, à peine de déchéance, être communiquée à Stibbe SRL par écrit dans un délai d'un an après la découverte de l'événement ou de la circonstance donnant lieu, ou pouvant donner lieu, à une responsabilité. Par ailleurs, Stibbe SRL n'est en aucun cas responsable du dommage qui résulterait d'informations erronées, incomplètes, imprécises et/ou trompeuses reçues du Client. Stibbe SRL ne peut davantage être tenue responsable de tout dommage indirect, telles que la perte de profits ou la perte de revenus.
  5. Stibbe SRL a le droit d'engager des tiers dans l'exécution de ses services en ce compris d'autres bureaux de Stibbe tels que mentionnés ci-dessus à l'article 2 ou des personnes qui lui sont affiliées telles que mentionnées ci-dessus à l'article 3 ainsi que des huissiers, des experts, d'autres cabinets d'avocats, des coursiers, des traducteurs et d'autres conseillers. Stibbe SRL peut également utiliser des services numériques ou autres ("services numériques"), qu'ils soient proposés par des tiers ou non, tels que des services de télécommunication, des applications ou les informations peuvent être partagées ou stockées numériquement ou dans le cloud, internet, l'e-discovery, la due diligence automatisée ou d'autres applications où les informations peuvent être recherchées, analysées, stockées, traitées ou traduites, de manière automatisée ou non ou à l'aide d'intelligence artificielle ou d'un autre logiciel. Cela peut impliquer le transfert d'informations vers des serveurs exploités par des tiers ou des applications cloud. Stibbe SRL fera preuve de diligence dans la sélection de ces tiers et services numériques. Stibbe SRL n'est pas responsable des actes et/ou omissions de ces tiers, de l'indisponibilité, ni de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation des services numériques.
- Stibbe SRL peut, au nom et pour le compte du client, accepter et appliquer au client les conditions générales, y-compris les éventuelles limitations de responsabilité, de ces tiers (y-compris les autres bureaux de Stibbe mentionnés à l'article 2 ci-dessus ou des personnes liées mentionnées à l'article 3 ci-dessus) ou des fournisseurs de services numériques auxquels cas les conditions générales de ces tiers ou fournisseurs de services numériques seront applicables directement au client. Les conditions générales de chacun des bureaux de Stibbe comprennent des limitations de responsabilité et peuvent être consultées sur le site [www.stibbe.com/generalconditions](http://www.stibbe.com/generalconditions). Stibbe SRL exclut toute responsabilité découlant directement ou indirectement de ou liée (i) à l'insolvabilité ou au non-respect de leurs obligations par des tiers (notamment une banque ou une institution financière) ou des fournisseurs de services numériques, et/ou (ii) à toute restriction ou perte de la capacité d'utiliser, de gérer ou d'accéder aux ordinateurs, au réseau ou aux données, et/ou (iii) à toute violation de données, résultant ou non d'une violation de données ou d'une cyberattaque.
6. Les fonds que Stibbe SRL reçoit du client et que Stibbe SRL doit conserver pour le client seront placés sur un compte bancaire tiers ouvert auprès d'une institution financière choisie par Stibbe SRL. Stibbe SRL décline toute responsabilité vis-à-vis du client ou de toute autre personne en cas de défaillance de crédit ou d'autres actes ou omissions ou le non-respect des obligations par l'institution financière au sein de laquelle Stibbe SRL conserve les fonds ou par l'intermédiaire de laquelle Stibbe SRL transfère les fonds. Par conséquent, Stibbe SRL ne peut être tenue responsable des sommes que Stibbe SRL ou l'institution financière en question ne peut restituer ou transférer.
  7. Tout conseil donné par Stibbe SRL est à l'usage exclusif du client dans le cadre de la mission confiée. Les conseils de Stibbe SRL ne peuvent pas être communiqués à des tiers ou utilisés ou invoqués par ceux-ci sauf si Stibbe SRL accepte expressément et par écrit une telle communication, usage ou extension de responsabilité, auquel cas les présentes conditions générales, y compris les limitations de responsabilité mentionnées, s'appliqueront à ces tiers.
  8. Sans préjudice de l'article 3, les présentes conditions générales, y compris les limitations de responsabilité, s'appliquent en faveur de Stibbe SRL et peuvent également être invoquées et s'appliquer en faveur de toutes les personnes impliquées dans l'exécution des instructions du client et/ou dont la responsabilité serait recherchée de quelque manière que ce soit en relation avec celles-ci, y compris les personnes liées à Stibbe SRL et aux autres bureaux Stibbe (dans la mesure où aucun accord séparé ou aucune condition générale propre ne s'applique), ainsi que tous les successeurs légaux respectifs. Le client tient Stibbe SRL indemne et s'engage à indemniser Stibbe SRL et toutes les autres personnes mentionnées dans le paragraphe précédent, pour toutes les plaintes de tiers et tous les coûts d'assistance juridique résultant des instructions du client et/ou des services fournis au client ou y étant liés de quelque manière que ce soit (pour autant que le dommage ne soit pas la conséquence directe d'un acte intentionnel commis par Stibbe SRL). Cette disposition et toutes les autres dispositions des présentes conditions générales qui visent à créer des droits pour les tiers visés au premier paragraphe du présent article constituent également des stipulations pour autrui irrévocables au sens de l'article 5.107 du Code civil belge.
  9. À moins qu'il n'en soit autrement convenu, les honoraires sont calculés sur la base du nombre d'heures travaillées, multiplié par le taux horaire applicable fixé chaque année par Stibbe SRL. Les frais engagés (y compris les intérêts négatifs et les frais bancaires pour toutes les sommes gérées) par Stibbe SRL pour le compte du client sont facturés séparément. Il y a une majoration d'un certain pourcentage des honoraires pour couvrir les frais administratifs généraux. Tous les montants s'entendent hors TVA et excluent toute taxe, majoration ou augmentation similaires qu'un client, la personne qui paie ou Stibbe SRL doit payer en vertu de la réglementation en vigueur, ou que Stibbe SRL doit prendre en compte. Si des frais, charges ou déductions sont imputés à Stibbe SRL sur la base de réglementations imposées par le client concernant le mode de facturation (comme la facturation électronique), ceux-ci seront à leur tour imputés au client. Les services rendus sont en principe facturés au client sur une base mensuelle et sont dus dans les 30 jours à compter de la date du relevé d'honoraires. S'il y a plusieurs clients ou payeurs pour un service donné, ces clients ou payeurs sont solidairement responsables du paiement des honoraires. Stibbe SRL est autorisé à augmenter à tout moment les honoraires en se basant sur l'index des prix à la consommation.
  10. Stibbe SRL a certaines obligations de déclaration sur base de la Loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces et de la Loi du 20 décembre 2019 transposant la Directive (UE) 2018/822 du Conseil du 25 mai 2018 modifiant la Directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal en rapport avec les dispositifs transfrontières devant faire l'objet d'une déclaration. Pour plus d'informations voir [www.stibbe.com/important-information](http://www.stibbe.com/important-information).
  11. En ce qui concerne les données à caractère personnel traitées dans le cadre de la fourniture de nos services, Stibbe SRL agit en tant que responsable du traitement au sens du Règlement général européen sur la protection des données n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, telle que ponctuellement modifiée ou remplacée. Les activités de traitement de Stibbe SRL et les droits qui vous sont accordés dans ce cadre sont décrits en détail dans la Politique en matière de vie privée de Stibbe qui se trouve sur [www.stibbe.com/en/privacy-and-cookie-policy](http://www.stibbe.com/en/privacy-and-cookie-policy).
  12. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les instructions acceptées par Stibbe SRL, y compris les instructions de suivi et les nouvelles instructions. Le client peut à tout moment mettre un terme à une instruction de manière écrite. Stibbe SRL ne peut mettre un terme à une instruction qu'en respectant un préavis de 14 jours sauf si Stibbe SRL n'est pas en mesure, notamment pour des raisons légales, de respecter ce préavis. Les textes néerlandais et français des présentes conditions générales prévalent et font foi en cas de divergence entre les textes anglais et néerlandais et/ou français. Les versions néerlandaise et française des présentes conditions générales ont la même valeur. Les présentes conditions générales peuvent être modifiées unilatéralement par Stibbe SRL, et toute modification sera effective à partir de sa publication sur le site internet de Stibbe SRL et sera accessible à l'adresse [www.stibbe.com/generalconditions](http://www.stibbe.com/generalconditions). L'applicabilité d'éventuelles conditions générales du client ou de tiers est explicitement rejetée, en ce compris dans l'hypothèse où les conditions générales du client ou de tiers ont dû être acceptées pour permettre une facturation électronique. En cas de conflit entre les présentes conditions générales et les conditions générales du client ou de tiers, les présentes conditions générales prévalent.
  13. L'exécution des instructions visées à l'article 3 et toutes les relations juridiques qui s'y rapportent sont exclusivement régies par le droit belge, à l'exclusion des règles de droit international privé qui pourraient conduire à l'application de lois d'autres États. Le tribunal de première instance de Bruxelles est seul compétent pour connaître d'éventuels litiges concernant les services fournis par Stibbe SRL.

**Veillez consulter notre site web pour plus d'informations sur nos services et notre cabinet (y compris des informations sur les barreaux, les procédures de plaintes, les obligations de déclaration et la couverture de notre assurance): [www.stibbe.com/important-information](http://www.stibbe.com/important-information)**